



CPDH

Comité Protestant évangélique pour la Dignité Humaine

Le 31 juillet 2020

Communiqué de presse - Projet de loi relatif à la bioéthique

Vers plus d'inhumanité.

A l'heure où l'Assemblée Nationale examine en deuxième lecture le projet de loi relatif à la bioéthique, le Comité Protestant évangélique pour la Dignité Humaine (CPDH) déplore des débats et des prises de décisions qui poussent la France vers toujours plus d'inhumanité.

Le 14 juin, le Président de la République a promis de retrouver pleinement la France. **Sa première priorité : « reconstruire une économie forte, écologique, souveraine et solidaire ». Sa première volonté : « bâtir un modèle économique durable, plus fort » et pour ce faire : « des investissements nouveaux dans l'hôpital et la médecine de ville ».** Mais ces promesses sont décidément vite oubliées ! Et voilà inscrits en urgence au programme des travaux parlementaires, d'autres priorités : un projet de loi de bioéthique avec des ambitions transhumanistes, Les débats du « monde d'avant » reprennent le dessus alors que nous attendions des préoccupations altruistes. Les manipulations génétiques priment sur les engagements écologiques et une majorité de députés s'apprêtent à soutenir une rupture d'égalité pour des enfants qu'on veut faire naître sans père, alors que leur génération « portera notre dette écologique et budgétaire ».

Le CPDH constate un incroyable écart entre les préoccupations légitimes des Français, leurs attentes si vite oubliées, et les « priorités bioéthiques » que se donne le gouvernement : **à qui profite l'urgence ? Lorsqu'il est question de l'avenir de l'être humain, du respect de sa dignité, il est indécent de vouloir se précipiter.** C'est indécent d'envisager des PMA « sans père » ou des « Procréations Médicalement Assistées post-mortem » permettant à une femme de poursuivre après le décès de son conjoint un « projet parental » déjà engagé» (amendement heureusement repoussé). C'est une décision dangereuse que de vouloir augmenter les possibilités de sélection des êtres humains. C'est une vision sociale mercantile, centrée sur le profit, et déshumanisante que d'envisager la production de gamètes artificiels ou encore d'embryons d'animaux dans lesquels seront introduites des cellules humaines. C'est prendre un risque inconsidéré en permettant que le régime encadrant la recherche sur les cellules souches embryonnaires humaines (CSEH) **passse d'un régime de demande d'autorisation à celui de simple déclaration.** « Le monde d'après », promis par le Président de la République, ne devrait pas perdre en humanité mais en gagner.

Le CPDH appelle les citoyens à prendre la mesure de l'avenir qui se décide dans la torpeur de l'été et à écrire aux députés afin de faire connaître leurs priorités, pour un monde dans lequel nous espérons moins d'inhumanité.

Contact presse : contact@cpdh.eu ; tél. 03 67 07 85 39

Le Comité Protestant évangélique pour la Dignité Humaine est une organisation non gouvernementale créée en 1999, dont le siège se trouve à Strasbourg, France. Il est membre du Conseil national des Evangéliques de France (CNEF) et a pour objet de promouvoir le respect de la dignité humaine, la défense et la protection des droits et des devoirs de l'enfant, de la femme, et de l'homme d'une manière générale. **Le CPDH a été auditionné par le CCNE dans le cadre des états généraux de la bioéthique.**